BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 350

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

602 002 263 RCS Paris.
SEC.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 175375.00 EUR.
Adresse : 1, boulevard Ney, 75018 Paris.
Précédent propriétaire : 602 002 263 RCS Paris. **SEC.**
Oppositions : Article L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : SEC Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 boulevard Ney 75018 Paris Capital : 175375.00 EUR Numéro unique d'identification : 602002263 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire de la scission : ENGIE ENERGIE SERVICES Forme : Société anonyme Adresse du siège : faubourg de l'Arche 1 Place Samuel de Champlain 92930 Paris la Defense Cedex Capital : 698555072.00 EUR Numéro unique d'identification : 552046955 Lieu d'immatriculation : Nanterre. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 4070087.00 EUR - passif de 4070087.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : L'opération de scission étant réalisée sous le régime juridique simplifié, il n'y a pas lieu de procéder à échange de titres entre les sociétés parties à l'opération. Toutefois, l'apport impactera les comptes de la société bénéficiaire de sorte que les titres correspondants au transfert de la branche « Valenciennes » seront soldés faisant apparaître un mali de Transmission Universelle du Patrimoine. La valeur des titres SEC détenus dans les comptes d'Engie Energie Services sera répartie en fonction de la valeur réelle de chaque branche apportée : Pour la partie relative à la branche « Valenciennes », les titres seront annulés dans le cadre de l'apport de la branche ; Pour l'autre partie, par la revalorisation des titres CIEC, qui pourront, le cas échéant faire l'objet d'une dépréciation. Pour l'apport à la CIEC : les titres SEC correspondants disparaîtront en venant augmenter la valeur des titres CIEC. En revanche, cette augmentation de valeur ne correspondra pas à de nouveaux titres, dès lors que le capital de la CIEC ne sera pas augmenté - Prime de scission: néant. Date du projet commun de scission : 14.05.2020. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SEC : 20.05.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ENGIE ENERGIE SERVICES : 20.05.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Nanterre)..